

le tambourin



14

DOSSIER

Rétrospective du Tambourin de 2003 à aujourd'hui

06

VILLAGE EN IMAGES

Journée Internationale des Femmes 2018

Découvrez le portrait d'Émie, grande gagnante du Concours de dessin " Mon Tambourin " en page 13





La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles (dans la limite de 1000 caractères) et photographies à communication@aramon.fr

Date limite à retenir pour l'édition
de juin
le vendredi 18 mai 2018



06

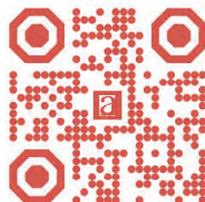
Conseil municipal du 20 avril 2018
Investiture du Maire et de ses adjoints



07

Les moutons sont de retour à la Lône

Suivez-nous sur aramon.fr et sur les réseaux sociaux !



Directeur de publication : Michel Pronesti, maire d'Aramon **Responsable d'édition** : Serge Gramond, délégué à la communication
Rédaction et maquette : Maëva Martin **Service communication** : Hôtel de ville, 30390 Aramon - communication@aramon.fr 04 66 57 37 51 **Photos** : M. Martin, le centre de loisirs, les associations aramonaises **Impression** : Mc Caractère **Tirage** : 2500 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées **Mairie d'Aramon** : 04 66 57 38 00



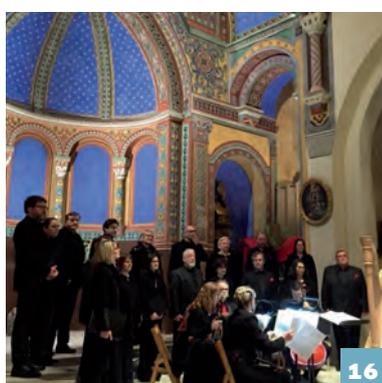
4/5 L'ÉDITO DU MAIRE

6/8 LE VILLAGE EN IMAGES

- Conseil Municipal du 20 avril 2018
- L'Établissement Français du sang à Aramon
- Les moutons sont de retour à la Lône
- Messe Chrismale célébrée à Aramon le 27 mars 2018
- La Grande Lessive : Quand l'art s'invite dans le coeur du village
- Vacances de Printemps au centre de loisirs

9/12 ACTUALITÉS

- Élections municipales 2018 -2020 : Résultats des scrutins des 8 et 15 avril
- Cérémonie du 8 mai - Fin de la Seconde Guerre Mondiale
- Le 25 mai 2018 : faites la fête avec vos voisins
- Votre prochain rendez-vous du Café Philo
- Inscription aux "Ateliers du Bien vieillir"
- Le Printemps est là ! Du 25 au 27 mai 2018, Aramon en fête
- Dimanche 20 mai 2018 participez à la journée de l'Europe
- La mise en place des budgets participatifs à Aramon
- Fin de l'hibernation pour les moustique tigres - Comment s'en protéger ?
- Du débroussaillage à l'emploi du feu, les bonnes pratiques à adopter
- Formation Croix-Rouge
- Réouverture de l'Office du Tourisme d'Aramon
- Règlement Général sur la Protection des données personnelles
- Collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables



13 PORTRAIT

Émie, grande gagnante du Concours "Mon Tambourin"



14/15 DOSSIER

Rétrospective du Tambourin de 2008 à aujourd'hui

16/20 ASSOCIATIONS

- Les Amis de Saint Pancrace lancent en musique leur nouveau projet
- Entre rupture et continuité, exposition annuelle organisée par l'atelier de peinture
- Les feux de la Saint Jean
- L'actualité de l'Arc club Aramon
- Foire de la Saint-Martin 2018 : les préparatifs ont déjà commencé !
- Les Amis du Château
- L'office de la Culture et du Patrimoine
- Judo : Treizième rencontre des petits kimonos
- La Bibliothèque Pour Tous présente : Si Aramon m'était conté...
- Heure du conte à la Bibliothèque Pour Tous
- Club des Aînés
- Les Amis du Moulin Neuf d'Aramon : Assemblée générale
- C'est bientôt l'été ! MaGym vous propose un stage estival
- Les ateliers de l'Association Oz'Être Bien



21 AGENDA

22 TRIBUNE LIBRE / BLOC NOTES

23 PUBLICITÉS



Bonjour à toutes et à tous,



Chères et Chers Concitoyens,

Voilà cette période électorale bel et bien terminée.

Une période qui a divisé notre population, qui a généré une charge de travail supplémentaire pour les services administratifs de notre commune et un gel de l'évolution de certains dossiers.

Une période qui laissera certainement des traces indélébiles dans l'histoire de notre commune .

Vous avez démocratiquement et majoritairement souhaité renouveler votre confiance à notre équipe et nous vous en remercions très sincèrement.

Lors de l'investiture du Maire et des adjoints, j'ai solennellement annoncé ma volonté de réconcilier notre population, de créer les conditions afin que la sérénité revienne et surtout d'être au plus près de vos besoins.

Je me suis également engagé à finaliser le programme pour lequel vous nous avez élus.

Le conseil municipal du 27 avril dernier a délibéré sur un certain nombre de points, dont la création d'une commission municipale dénommée " Vie du village " où l'ensemble des membres élus du conseil municipal est invité à participer, démontrant ainsi ma volonté et notre volonté de ne pas fermer la porte aux élus de la minorité.

Un certain nombre de groupes de travail sera par ailleurs mis en place permettant aux élus de la minorité de participer.

Autre nouveauté de ce conseil municipal, la création de 3 comités consultatifs.

Le 1er étant celui du budget participatif et la prise en compte des projets présentés par les comités de quartiers.



M. le Maire a accueilli le Préfet du Gard, ainsi que le Secrétaire d'État à la Transition Écologique, Sébastien Lecornu, jeudi 26 avril sur le site de l'ancienne centrale EDF d'Aramon pour définir les grandes orientations du futur Contrat de Transition Écologique (CTE).

Après l'arrêt définitif de la centrale d'Aramon en avril 2016, le territoire a l'ambition d'engager sa mutation industrielle en s'appuyant sur la présence de secteurs stratégiques au niveau local (économie circulaire, chimie verte, transports propres...). Le futur CTE va ainsi permettre d'accompagner les acteurs publics et privés du territoire dans le développement d'un projet de "Cleantech Vallée" : un laboratoire pour la croissance verte qui s'apparenterait à une " Silicon Valley de l'écologie verte ".

Pour M. le Maire c'est un projet qui va permettre d'impulser une nouvelle vision de l'économie et de l'écologie avec par exemple la concrétisation d'une unité de production de Combustible Solide de Récupération (CSR) : " en tant que Maire de la commune et membre de la Communauté de Communes du Pont du Gard, dont le devenir dépend également de nouvelles technologies écologiques, c'est un projet qui me tient à coeur".

Vous reconnaîtrez votre quartier et ses limites sur la carte qui se trouve dans ce tambourin.

Notre volonté étant d'aller à la rencontre des habitants de chaque quartier en vous demandant d'être acteurs et force de proposition, en nous présentant des projets d'intérêt général. Une enveloppe budgétaire sera dédiée à chaque comité de quartier.

Le 2ème comité consultatif sera axé sur la prise en compte des projets portés par notre jeunesse. Notre volonté étant de l'écouter, prendre en compte ses souhaits et ses projets, en lui permettant d'être actrice dans cette instance.

Le 3ème comité consultatif sera dédié à la création d'une monnaie locale ayant pour objectif de redynamiser l'économie et le commerce local.

Un article sera prochainement dédié à ce comité consultatif en particulier. Bien évidemment, les élus participent à ces 3 comités mais aussi les citoyens désireux d'apporter leur contribution.

Vous l'avez compris, notre volonté a été et reste celle de toujours promouvoir le lien social et le bien vivre ensemble.

Le 20 mai prochain, en partenariat avec le comité de jumelage, une fête nouvelle viendra animer notre cœur de ville.

La 1ère fête de l'Europe.

Musiques, débats, moments d'échanges et de convivialité sont au menu. Nous serons heureux de vous y accueillir.

Une semaine à peine plus tard la fête du printemps battra son plein. Je vous ai entendu et cette fête débutera le vendredi soir avec un programme dédié à la jeunesse.

Les taureaux, mais aussi les peñas reviendront sur le boulevard Gambetta avec 2 encierros, l'un samedi à 11h et l'autre dimanche à la même heure, notre volonté étant de redonner à notre place de village toute sa dimension sociale.

Pour terminer ce 100ème édito j'aimerais remercier, certes le service communication de la commune, mais également toutes celles et tous ceux, qui ont pu s'exprimer durant les 99 Tambourins précédents dont la 1ère édition était au mois d'avril 2008 et qui ont contribué à écrire une page d'histoire de la vie de notre ville.

Merci

Restant toujours à votre écoute

Votre Maire

Michel Pronesti





Conseil Municipal du 20 avril 2018 Investiture du Maire et de ses adjoints

Composition du Conseil Municipal

Michel Pronesti : Maire
 Jean-Marie Rosier : 1^{er} adjoint au Maire
 Martine Escoffier : 2^e adjoint au Maire
 Jean-Claude Noël : 3^e adjoint au Maire
 Marie-Thérèse Esparre : 4^e adjoint au Maire
 Patrick Izquierdo : 5^e adjoint au Maire
 Pascale Prat : 6^e adjoint au Maire
 Florian Antonucci : 7^e adjoint au Maire
 Béatrice Ioualalen : 8^e adjoint au Maire
 Antonella Viacava : Conseillère municipale
 Alexandre Durand : Conseiller municipal
 Marie-Charlotte Soler : Conseillère municipale
 Didier Vignolles : Conseiller municipal
 Frédérique Louvard : Conseillère municipale
 Francis Thièbes : Conseiller municipal
 Sophie Gachet : Conseillère municipale
 Marc Oppedisano : Conseiller municipal
 Noëlle Dumas : Conseillère municipale
 Angélo Sanchez : Conseiller municipal
 Isabel Orbea : Conseillère municipale
 Serge Gramond : Conseiller municipal

Conseillers municipaux de la minorité

Jean-Pierre Lanne-Petit : Conseiller municipal
 Claire de Guerines : Conseillère municipale
 Grégory Marchal : Conseiller municipal
 Marjorie Méjat : Conseiller municipal
 Claude Bardot : Conseiller municipal
 Hafida Laghrik : Conseillère municipale

Lors des élections anticipées des 8 et 15 avril, la liste " *Toujours pour Aramon* " conduite par Michel Pronesti l'a emporté avec 53.5 % des voix (cf. article page 9).

Vendredi 20 avril dernier s'est déroulé le premier Conseil Municipal dont l'ordre du jour était l'élection du Maire et de ses adjoints.

Après avoir voté à tour de rôle, M. le Maire et ses adjoints se sont vus remettre leur écharpe, symbolisant leur qualité d'élu de la République, par deux enfants fiers représentants du Conseil Municipal des Jeunes

A l'issue du Conseil, Michel Pronesti, réélu Maire d'Aramon, a prononcé un discours pendant lequel il a énoncé son souhait d'insuffler à nouveau à la commune " *la cohésion nécessaire à*

toutes communautés ", qui suite à ses élections anticipées se retrouve divisée.

Après avoir remercié les Aramonnais pour lui avoir renouvelé leur confiance. Il s'adresse aussi aux membres de la minorité, exprimant son souhait d'avancer avec eux.

Jean-Pierre Lanne-Petit a pris la parole à son tour, remerciant le Maire et manifestant le désir d'apparaître désormais comme les membres de la minorité et non plus de l'opposition comme au paravent assurant " *d'accompagner les projets qui sembleraient importants pour notre commune* " aux côtés de tous les membres de ce nouveau Conseil Municipal.



L'établissement Français du Sang à Aramon 51 dons lors de la collecte du 25 avril 2018

Merci à tous les donneurs qui se sont présentés à la salle Eugène Lacroix mercredi 25 avril dernier.

Vous êtes déjà bien nombreux à offrir de votre temps à l'occasion de chaque visite de l'Établissement Français du Sang. A l'échelle nationale, saviez-vous que seulement **4% des français** sont donneurs ? Il y en a peut-être parmi vous qui hésitent encore ou qui n'osent pas se lancer. Voici quelques éléments d'informations qui vous motiveront à sauter le pas !

• **AB-** est le groupe sanguin le plus

rare. Il représente moins de 1% de la population française, suivie par le groupe O+ (36.5%).

• **Les personnes de groupe AB+ sont des receveurs universels** et peuvent recevoir du sang appartenant à tout les types de groupes sanguins.

• **Il faut avoir entre 18 et 70 ans pour donner son sang**, peser plus de 50 kg, ne jamais avoir eu de transfusion de sang, ne pas avoir de carence en fer, ne pas être enceinte et ne pas avoir été malade dans les deux semaines précédant le don.

• **Les globules rouges se conservent**



jusqu'à 42 jours. Tous les produits sanguins n'ont pas la même durée de conservation. Les plaquettes ont une durée de validité de 5 jours, les globules rouges de 42 jours et les plasmas d'un an. Dans tous les cas, rien ne se garde indéfiniment, d'où l'importance de se mobiliser tout au long de l'année.

L'EFS compte sur vous pour la prochaine collecte le 22 Août !

Les moutons sont de retour à la Lône

Fidèles à leur rendez-vous annuel, les moutons sont revenus fêter le printemps à Aramon.

Vous avez certainement dû les apercevoir brouter en toute tranquillité les herbes fraîches de la Lône en compagnie de leur berger et ses chiens.

Rappelons que c'est une façon écologique et économique d'entretenir ce grand espace vert communal.



Messe Chrismale célébrée à Aramon le 27 mars Une fête pour le Diocèse

Le 27 mars dernier, l'Église Saint Pancrace a accueilli un événement important de la vie catholique : la messe chrismale. Célébrée une fois

par an, au matin du jeudi Saint, c'est à cette occasion que le Saint Chrême est consacré.

La messe a été célébré par l'évêque

Wattebled, en présence de 70 prêtres qui ont renouvelé solennellement leur engagement pris le jour de leur ordination.





La Grande Lessive à Aramon Quand l'art s'invite dans le coeur du village

Le 29 mars dernier vous avez pu apercevoir un étendage bien particulier dans notre coeur de ville. C'était l'heure de la Grande lessive, une installation artistique éphémère, conduite à travers le monde entier le même jour. Cette manifestation avait pour objectif la promotion de la pratique artistique, le soutien à la création contemporaine et le développement du lien social.

Organisé à Aramon et géré par les animateurs périscolaires du service jeunesse, dans le cadre des Temps

d'Activités Périscolaires (TAP), les œuvres des enfants de la commune, mais pas que, puisque l'atelier de peinture d'Aramon a aussi participé à la manifestation, ont ainsi été étendues sur le boulevard Gambetta et sur la Place Pierre Ramel.

Le thème de cette édition " *Pierres à images et pierres à imaginer* ", a été une source d'inspiration sans limite pour tous les participants. Entre collages, dessins, peintures ou photographies, l'imagination des petits et grands en a certainement surpris plus d'un !

Vacances au centre de loisirs

Les oiseaux chantent, les champs fleurissent et les enfants s'éclatent



Les vacances de printemps au centre de loisirs se sont déroulées dans une ambiance conviviale et ensoleillée avec de nombreuses activités basées essentiellement sur la découverte de la nature et le loisir sportif .

Chasse aux insectes, balades en trottinettes, visiatome, expériences sur l'air et la matière, randothézières, jeu de piste sur la flore au Château... les enfants ne sont pas ennuyés !

Difficile d'attendre les grandes vacances ! D'ailleurs, les inscriptions au Centre de Loisirs ouvriront mi-Mai.



Élections municipales 2018 - 2020

Résultats des scrutins des 8 et 15 avril

• 1er tour – Scrutin du 8 avril 2018

Nombre d'inscrits : **3454**
 Nombre de votants : **1957**
 Nombre de nuls : **17**
 Nombre de votes blancs : **44**
 Suffrages exprimés : **1896 (56,66%)**
 Taux d'abstention : **44,34%**

Voix obtenues par chaque candidat

Liste " *Un nouveau cap pour Aramon* " conduite par Pierre Laguerre : **34,34%** avec **651 voix**

Liste " *Toujours pour Aramon* " conduite par Michel Pronesti : **41,61%** avec **789 voix**

Liste " *Construisons l'avenir d'Aramon* " conduite par Jean-Claude Prat : **24,05%** avec **456 voix**

• 2nd tour – Scrutin du 15 avril 2018

Nombre d'inscrits : **3454**
 Nombre de votants : **2008**
 Nombre de nuls : **34**
 Nombre de votes blancs : **58**
 Suffrages exprimés : **1916 (58,14%)**
 Taux d'abstention : **41,86%**

Voix obtenues par chaque candidat

Liste " *Un nouveau cap pour Aramon* " conduite par Pierre Laguerre : **46,50%** avec **891 voix**

Liste " *Toujours pour Aramon* " conduite par Michel Pronesti : **53,50%** avec **1025 voix**



Cérémonie du 8 mai

Fin de la 2nd Guerre Mondiale

Les Anciens Combattants et la municipalité vous invitent à la cérémonie du 8 mai, fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Rendez-vous à 11h devant la Mairie pour le défilé jusqu'au monument aux morts et le dépôt de gerbe, avec la participation de l'école de musique.

Merci de donner un peu de votre temps en ce jour férié, pour que le souvenir de ces moments tragiques demeure dans nos esprits.

Ils nous est très agréable d'avoir des jeunes à nos côtés, n'oublions pas nos aîeux qui sont morts pour notre pays.

A l'issue de cette commémoration, nous partagerons le verre de l'amitié à la salle de la Mairie

Le 25 Mai 2018 : faites la fête avec vos voisins

Le vendredi 25 mai 2018, nous célébrerons la 19ème édition de la Fête des Voisins.

Elle permet de se réunir autour d'un repas afin de partager un moment convivial, de briser la glace et de

développer la solidarité, le lien social, la convivialité et la simplicité dans notre milieu de vie.

La municipalité invite les responsables de groupe à venir s'inscrire en Mairie afin d'organiser cette journée de fête.



Votre prochain rendez-vous du Café Philo



Le prochain café-philo est programmé le **mercredi 16 mai à 20h30** dans la salle du conseil et a pour thème : **l'amour est-il l'ennemi de la lucidité ?**

Béatrice Ioualalen
 Déléguée à la culture

Inscription aux " Ateliers du bien vieillir "

Du 22 mai au 2 juillet 2018

En collaboration avec le CCAS d'Aramon et le club des aînés ruraux, le service Action Sanitaire et Sociale de la MSA du Languedoc et l'inter régime proposent dans le cadre de l'accompagnement des seniors âgés de plus de 55 ans, quel que soit leur régime d'affiliation, une action collective intitulée " Les Ateliers du Bien Vieillir ".

L'objectif de ces ateliers est d'aider à préserver son autonomie et à prévenir les effets du vieillissement. Ils sont animés par un travailleur social de la MSA formé à cet effet. A la fois pédagogiques et ludiques, ces ateliers sont avant tout conçus comme un temps d'échange et de convivialité.

Afin de vous présenter cette action, une information collective animée par le Dr Carrère, médecin retraité de la MSA, vous sera proposée **lundi 14 mai 2018** de 14h00 à 16h30, salle de la Mairie. A la fin de cette réunion, les personnes intéressées pourront s'inscrire aux 7 ateliers.

Les ateliers débuteront la semaine du 22 mai et se termineront la semaine du 02 juillet 2018. Ils se dérouleront dans les locaux du CCAS d'Aramon à raison d'une demi-journée par semaine. Cette demi-journée sera fixée le jour des inscriptions.

Renseignements : Florence Panché-Quartier au 04 66 63 68 73.

Le Printemps est là ! Du 25 au 27 mai 2018, Aramon en fête

Reprogrammée sur 3 jours, la municipalité vous donne rendez-vous à la fin du mois de mai pour la traditionnelle Fête du Printemps, top départ des festivités estivales.

Entre animations taurines, fête foraine, concerts et animations diverses, le dernier week-end de Mai s'annonce intense !

• Vendredi 25 mai

16h30 : Course de la ligue

19h - 1h : Concert avec DJ Mika Crau Music

• Samedi 26 mai

11h : Enciero Boulevard Gambetta - manade Gillet (suivie d'une animation musicale sur le Planet)

16h30 : Course de l'avenir - 2ème journée

du Biou d'Argent (suivie d'une bandido) - manade Gillet

19h - 1h : Apéritif concert avec Philippe Leroy, hommage à Claude François suivie d'un concert avec l'orchestre Kontrast

• Dimanche 27 mai

9h : Petit déjeuner sur le Planet offert par la mairie - animation musicale avec la peña " Los Caballeros "

11h : Enciero Boulevard Gambetta - manade la Clastres

16h30 : Course de l'avenir - 3ème journée du Biou d'Argent (suivie d'une bandido - 10 taureaux neufs) - manade la Clastres

19h - 23h : Olympe en concert live (finaliste de The Voice) accompagnée par l'orchestre Richard Gardet

Dimanche 20 mai 2018 participez à la journée de l'Europe

En automne 2011 la commune d'Aramon scellait son jumelage avec la ville de Vanatori en Roumanie. Le développement de la conscience d'une identité Européenne et des richesses de la diversité, étaient au cœur de ce jumelage, et plusieurs actions ont été menées depuis lors en ce sens.

Cette volonté de la municipalité et du comité de jumelage se manifeste cette année à travers la célébration de la " journée de l'Europe " le 20 mai prochain, en résonance au " Mois de l'Europe ", célébré par le reste des pays de l'Union Européenne. Animations musicales, petit déjeuner Européen, rencontres, échanges, stands d'animation et encore bien d'autres surprises seront au programme de cette journée.

• Pourquoi une Journée de l'Europe?

Chaque année est célébrée la paix et l'unité en Europe en date du 9 mai. Il s'agit de la date anniversaire de la " déclaration Schuman ", prononcée en 1950, qui rendrait impensable toute guerre entre les nations du continent, Cette proposition de Robert Schuman est considérée comme l'acte de naissance de ce qui est aujourd'hui l'Union européenne.

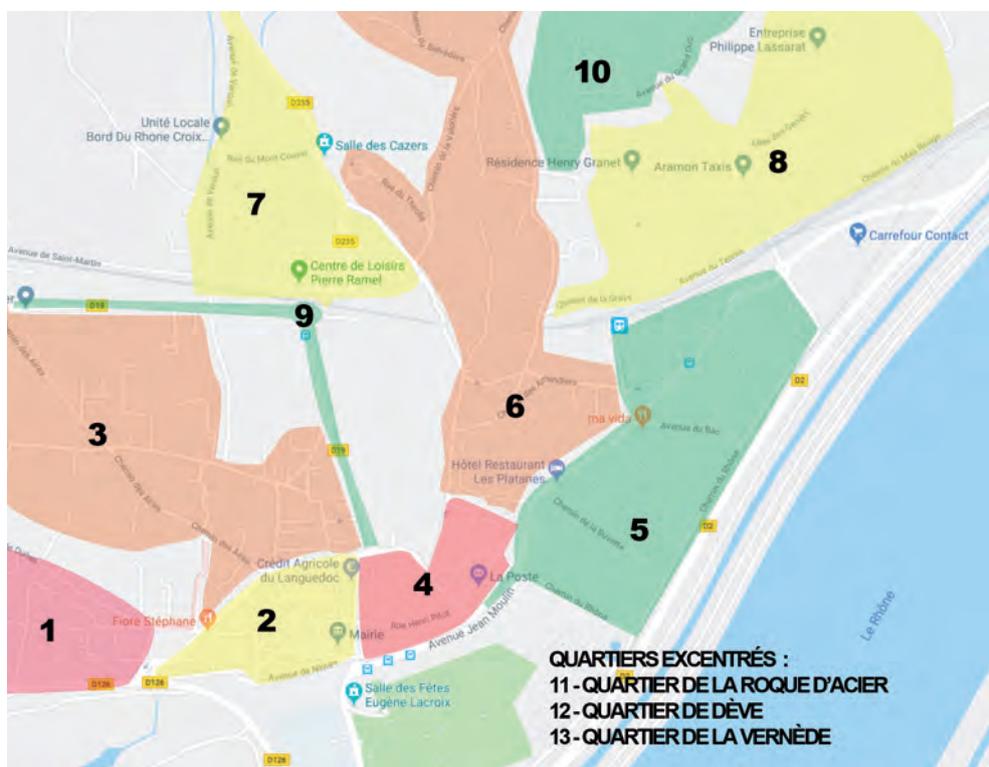
Mise en place d'un système de budgets participatifs La parole est à vous !

Conformément à ses engagements de campagne, la nouvelle municipalité va mettre en place un budget participatif qui permettra de développer la démocratie locale. Il s'agit pour les Aramonais et Aramonnaises de proposer directement certains investissements qui concernent la vie des quartiers.

Vous trouverez ci-joint une carte avec le découpage des quartiers. Toutes les initiatives pour l'amélioration de notre



* Programme susceptible de modifications
** La commission festivités ne répond d'aucun accident durant les manifestations. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.



Fin de l'hibernation pour les moustiques tigres Comment s'en protéger ?



• Qui suis-je ?

Je suis tout petit (moins de 7 mm), très noir avec des tigrures blanches sur le corps qui m'ont valu mon surnom.

Contrairement à certains de mes congénères, je pique le jour, à l'extérieur des habitations, et je suis très vorace ! La nuit, je me repose dans la végétation.

J'ai une excellente capacité d'adaptation. En régions tempérées, j'ai une activité de mai à novembre. En

période hivernale, mes œufs se mettent en diapause (une sorte d'hibernation) et, dans de " bonnes conditions " (après une mise en eau), mon espèce revient en force la saison suivante.

• Les manières concrètes de se prémunir

Les femelles du moustique-tigre *Aedes albopictus* pondent leurs œufs à sec et/ou à la limite d'un niveau d'eau.

À partir du milieu du printemps, lorsque les conditions climatiques sont favorables, les œufs éclosent dès qu'ils entrent en contact avec de l'eau (pluie, arrosage...) : ils donnent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, deviennent, après nymphose, des moustiques adultes et... piqueurs.

Important : ce phénomène se produit avec des eaux propres comme sales.

Ces "gîtes larvaires" se retrouvent dans

une foultitude de petites collections d'eaux artificielles telles que :

- Seaux, vases, soucoupes.
- Fûts, citernes, récupérateurs d'eau.
- Chéneaux et gouttières, bondes et rigoles.
- Pneus, boîtes de conserve.
- Et tout petit réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvert.

La façon la plus efficace de se protéger, en amont, de ces nuisances, c'est ranger, curer, protéger, couvrir (toiles moustiquaires) ou évacuer les eaux stagnantes. Ou, mieux encore : chaque fois que possible, supprimer physiquement ces gîtes. Et convaincre son voisinage de faire de même, car agir isolément n'est pas suffisant. Il faut se mobiliser collectivement.

Faisons équipe avant qu'il pique.

Privons-le d'eau !

Du débroussaillage à l'emploi du feu Les bonnes pratiques à adopter

Notre département est particulièrement exposé au risque incendie. Au-delà des pertes environnementales, le feu peut entraîner des drames humains, parfois mortels ou handicapants à vie et la destruction de biens personnels ou collectifs. La vigilance permet de les éviter.

• Le débroussaillage : une obligation légale indispensable à la non propagation du feu.

Propriétaire ou ayant droit d'un terrain bâti, vous êtes concerné par le débroussaillage, cela inclut :

- la taille, voire le cas échéant, la coupe d'arbres et d'arbustes,
- La possibilité de conserver des bouquets d'arbres (surface maximale de 80 m²) à condition qu'ils soient espacés de 3 mètres de tout autre arbre, arbuste, bosquet ou construction et que tous les arbustes situés en dessous aient été éliminés.
- La suppression des arbres et arbustes morts ou dépérissants.
- L'élagage sur une hauteur de 2 mètres

des sujets maintenus.

- La destruction ou l'élimination de tous les déchets de coupe.
- La tonte de la strate d'herbes.

Si vous habitez en zone urbaine, vous devez débroussailler l'intégralité de votre parcelle.

Si vous demeurez en zone non-urbaine, vous devez débroussailler dans un rayon de 50 minimum autour de vos constructions.

• Emploi du feu

Si vous êtes propriétaires, ou occupant de ces terrains du chef de leur propriétaire :

- vous pouvez allumer un feu toute l'année dans des foyers spécialement aménagés attenants aux habitations (barbecue)
- En revanche, il vous est interdit de porter ou allumer du feu : du **15 juin au 5 septembre** et en **période de sécheresse** (temps sec depuis plus de deux semaines avec vent fréquent). Au-delà de ces périodes, en cas de **risque exceptionnel** déterminé par arrêté préfectoral.

Si vous n'êtes ni propriétaire, ni ayant droit, **tout emploi du feu vous est interdit toute l'année.**

Vous êtes usager circulant sur les voies publiques traversant des massifs forestiers, il vous est interdit de fumer ou de jeter des objets pouvant provoquer un départ de feu.

Incinération des végétaux

L'incinération des végétaux coupés ou déchets verts est interdite sur notre commune.

En effet, Aramon étant situé à proximité d'une déchetterie acceptant les déchets verts à Domazan, ceci constitue une solution alternative d'élimination des



Formation Croix-Rouge Prévention et Secours Civique de niveau 1

L'unité locale de la Croix-Rouge d'Aramon organise une formation PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) le **samedi 26 mai 2018**. Elle a lieu de 8h30 à 17h30 au local de l'organisme situé 535 avenue de Verdun à Aramon. Cette formation est **ouverte à tout le monde**, habitants de la commune et des alentours, **sans conditions de diplômes** (âge minimum de 10 ans).

Cette formation vous permettra de vous initier à la réduction des risques ou encore aux différentes étapes de premiers secours. Elle sera aussi l'occasion d'appréhender les gestes à adopter face à différentes situations d'urgence telles que pertes de connaissances, obstructions des voies aériennes par un corps étranger (étouffement), malaises, brûlures, traumatismes ou arrêts cardiaques et utilisation d'un défibrillateur...

Tarifs : 60€/ personne (45€ tarif réduit demandeurs d'emploi ou étudiants sur présentation de justificatif).

Inscriptions : Par mail à form.bdr@gmail.com ou par téléphone au : 0684838490.



Réouverture de l'Office du Tourisme d'Aramon

L'Office de tourisme rouvrira ses portes le Vendredi 1er juin 2018. Pour toutes demandes, vous pouvez contacter notre bureau à Remoulins au 04 66 37 22 34.

Pour information : les différents journaux (Le Farandole, le Tambourin, Utopia, l'Artvue...) sont disponibles à la Mairie d'Aramon.

Règlement Général sur la Protection des Données

Le 25 mai prochain, une nouvelle loi européenne sous le nom de **Règlement Général sur la Protection des Données** (RGPD) entrera en vigueur.

Cette réglementation a été créée dans le but de renforcer la vigilance des différents organismes et entreprises, européennes et mondiales, sur la protection des données personnelles de leur clientèle. Afin d'être en conformité avec les nouvelles normes que cette loi impose, les

abonnés à la newsletter du village vont recevoir un email afin de les informer sur les conditions générales de leur abonnement. Il vous sera demandé de bien vouloir confirmer votre inscription à cette dernière par retour de mail.

Les abonnés ne répondant pas à cette demande seront **automatiquement désinscrits** à compter du 25 mai 2018. Surveillez votre boîte mail !

Salubrité publique

Tous concernés pour une commune propre

Notre collectivité met en œuvre beaucoup de moyens pour entretenir la commune, entre autre grâce à l'implication et l'efficacité de ses services techniques qui effectuent un entretien quotidien de nos rues ou grâce à un partenariat avec le SMICTOM pour la collecte des déchets en porte à porte. La propreté est un enjeu important pour Aramon, pour la qualité de vie des Aramonais et pour le vivre ensemble.

La municipalité veille aussi à accompagner les citoyens pour une démarche économique et écologique en menant différentes actions telles que l'arrosage en calèche pendant la période estivale, des missions de sensibilisation au tri et aux éco-gestes avec la présence du module " Mon Appart Éco-Malin " au mois de mars, ou des actions auprès du jeune public comme " nettoyons la nature ", etc. Car la propreté et la protection de l'environnement sont bien l'affaire de tous !



Pour que l'action soit efficace sans démultiplier les moyens, il faut coproduire avec les usagers, les riverains, les commerçants, cette politique publique pour que chacun se sente responsable et impliqué dans la qualité de vie de notre village.

C'est une condition essentielle au bien vivre ensemble, alors ayons les bons réflexes !

- Jetez papiers et chewing-gum dans les corbeilles
- Ramassez les crottes de chien à l'aide de pelles et poches à déjection
- Sortez vos ordures ménagères la veille au soir à partir de 20h si elles sont collectées le matin, et à partir de 6h du matin si elles sont collectées l'après-midi.
- Les ordures sont collectées en porte à porte (sauf contre-indication), de ce fait sortez vos poubelles devant chez vous.
- Effectuer le tri sélectif en utilisant les sacs distribués à cet effet (noirs pour les déchets non-recyclables et jaunes pour les déchets recyclables), ainsi qu'en déposant vos ordures dans les points d'apport volontaires de la ville (verres, papiers, journaux, etc...)
- Débarrassez-vous de vos déchets encombrant en faisant appel au SMICTOM. Une collecte gratuite est organisée par leurs services sur rendez-vous en appelant le 04 32 62 85 11

ÉMIE GRANDE GAGNANTE DU CONCOURS " MON TAMBOURIN "



C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons rencontré Émie, 5 ans (depuis le 15 avril), talentueuse gagnante du concours de dessin lancé par l'équipe de rédaction du Tambourin en février dernier. Accompagnée de sa maman et de sa petite sœur Cali, et bien qu'un peu timide les 2 premières minutes, elle a parfaitement joué le jeu de l'interview... et avec un grand sourire !

Le dessin d'Émie a donc été élu gagnant par respect du thème du concours, des différentes règles et bien sûr parce qu'il est très joli. Facilement compréhensible, nous y retrouvons plusieurs détails symbolisant notre commune, à savoir le Rhône, une Capitelle, le pont d'Aramon et le Tambourin n°100.

Sa maman explique qu'elle a respecté la règle principale à savoir que le dessin devait être une réalisation personnelle, " on lui a seulement montré comment dessiner un bateau et elle a reproduit elle-même le modèle pour pouvoir le glisser sur son dessin. Et pour la petite anecdote concernant la Capitelle, Émie a

appris à dessiner des igloos à l'école. Je lui ai donc dit de s'inspirer de ce qu'elle avait appris et de dessiner une Capitelle de la même façon ". Pour être tout à fait franc avec vous chers lecteurs, à la rédaction, on y avait vu que du feu ! Finalement, est-ce que les Inuits ne se seraient pas inspirés de nos Capitelles ? A méditer...

Vous l'aurez deviné, la petite blondinette sur le dessin, en train de feuilleter tranquillement son Tambourin, n'est autre qu'Émie. " Au début j'ai dessiné un gros ventre, puis



j'aimais pas alors je l'ai caché avec le livre ". Nous notons l'astuce. Et bien entendu, le monsieur à côté c'est le papa de l'artiste.

Quand nous avons révélé à cette jeune demoiselle que son dessin allait être en première de couverture de

ce numéro, elle était très fière mais aussi émue car " ça veut dire que toute mes copines vont le voir ! " avec les yeux écarquillés vous pensez bien. Et oui Émie, même tout Aramon ! Nous avons donc appris que notre gagnante adorait dessiner, " j'aime faire des jolis dessins de lapins qui chassent des œufs avec des cœurs ", ce que sa maman nous confirme en énonçant " la montagne de créations affichées sur le frigo ". Elle aime aussi la natation " la piscine c'est trop bien ! En plus mamie m'a acheté un nouveau maillot pour les grandes vacances ".

Émie prend aussi des cours de danse classique avec l'école Temps Danse d'Aramon et a particulièrement hâte de montrer tout ce qu'elle a appris à l'occasion du gala de fin d'année, " même que j'aurai une belle robe bleue pour le pèstacle ".

Émie sait compter jusqu'à vingt (démonstration en live), et raconter de belles histoires dont celle du Petit Chaperon Rouge, que nous avons eu beaucoup de plaisir à entendre. Qui plus est, dans sa version, il y a un ogre et une princesse ! L'imagination des enfants n'a pas de limite, c'est bien ce qui est génial.

Quand elle sera grande, elle souhaiterait devenir vétérinaire. Elle adore s'occuper de ses deux chiens, Garrigues et Nouca, même " si Garrigues fait toujours plein de bêtises, et Nouca est plus gentille ".

Merci pour toute tes confidences Émie et encore une fois bravo à toi !





Dossier Rétrospective du Tambourin De 2008 à aujourd'hui

Déjà 100 numéros ! La production d'un bulletin municipal mensuel a été mise en place en 2008, sous l'impulsion d'une nouvelle municipalité conduite par Michel Pronesti à l'heure de son premier mandat, avec un premier numéro édité au mois d'avril, soit le mois qui a suivi les élections.

Avec le Tambourin, la volonté des élus était, et reste depuis lors, de créer " *un outil d'information et d'échange, un lien indispensable entre les élus et la population, ciment de la démocratie participative au cœur de notre programme* ".

Depuis 2008, votre bulletin municipal n'a cessé d'évoluer et de s'adapter aux besoins des habitants.

D'abord produit sur 8 pages, le Tambourin s'est étoffé de quelques-unes supplémentaires jusqu'à atteindre les 24 pages en octobre 2009.

En parcourant les anciens numéros depuis le tout premier, nous avons réalisé qu'en plus d'être un outil du quotidien, le Tambourin était aussi un moyen de préserver la mémoire du village. Au fil des pages les souvenirs reviennent.

Et on observe ! En 10 ans, le Tambourin a connu beaucoup de changements, graphique mais pas seulement. Ces colonnes s'enchaînent et se transforment : ce qui est aujourd'hui "Village en Images" était référencé comme "Les échos", "Les Gens" sont devenus les "Portraits"...

Pour autant, le fil conducteur est resté le même, fournir aux Aramonais des informations d'actualité sur la vie de leur village (travaux, événements, décisions politiques...), faire du bulletin municipal une vitrine pour les associations, constituer des dossiers approfondis sur des sujets divers (économie, culture, histoire, etc.)

• Pourquoi " le Tambourin " ?

C'est la question du jour, et nous savons que nous avons piqué au vif la curiosité

de certains. Voici la réponse tant attendu !

Pour en connaître les raisons, il nous faut remonter le temps bien avant la télévision, internet, Facebook, et tous les médias que nous connaissons aujourd'hui, époque pendant laquelle les nouvelles étaient rendues publiques " à la criée ".

Les premiers " crieurs " étaient les marchands et les forains ambulants qui faisaient connaître leur présence dans les villes où ils passaient et les marchandises qu'ils avaient à vendre au son d'un instrument ou bien, comme l'indique leur nom, en le criant à la population, alors seul moyen de publicité.

En France, le droit du " criage " fut réglementée au 13ème siècle et fut étendu aux annonces officielles. Ainsi, on criait au son des clochettes, de la trompette et... du Tambourin (cf. photo ci-contre), les denrées, les décès, les invitations aux obsèques, les ordonnances de police, les objets perdus ou bien encore les nouvelles lois.



De la maquette à vos boîtes aux lettres

- 3 semaines de rédaction
- Validation de l'élu délégué à la communication et de M le Maire
- Envoie en impression - 3 jours de délai
- Distribution le 1er week-end du mois

Le Tambourin pour les Aramonais

La rédaction a décidé de mener l'enquête ! C'est pourquoi nous avons créé un sondage rapide, afin de connaître votre avis sur le bulletin de manière générale. Ainsi nous pourrons continuer à adapter nos publications à vos attentes.

Quarante personnes ont accepté de répondre à notre petit questionnaire, et on doit bien avouer que les résultats nous ont fait plaisir.

Pour ceux qui voudraient réagir et participer, vous trouverez en bas de page le même sondage que nous vous encourageons à remplir et à déposer à l'accueil de la Mairie.

70%

(ou leurs enfants) se sont retrouvés en photo dans le Tambourin !

Commentaire de la rédaction
Attention...Souriez !

85%

Lisent le Tambourin tous les mois .

Commentaire de la rédaction
Merci fidèles lecteurs !

85%

Souhaiteraient voir apparaître certains éléments d'informations plus souvent comme : des anecdotes sur le village, des faits insolites ou encore des recettes de cuisine...

Commentaire de la rédaction
C'est noté !

100%

Apprécient les articles et trouvent les informations intéressantes.

Commentaire de la rédaction
A l'unanimité : La Classe !

VOTRE AVIS
NOUS INTÉRESSE !

1) Lisez-vous le Tambourin ?

- Tous les mois
- Parfois
- Jamais

2) De manière générale, trouvez-vous les informations qui sont publiées intéressantes ?

- Oui
- Non
- Sans avis

3) Est-ce que ces informations vous sont utiles dans votre quotidien ? (info associatives, actualités, événement, etc...)

- Oui
- Non
- Sans avis

4) Avez-vous une rubrique préférée, si oui, laquelle ?

- Village en image
- Portraits
- Associations
- Bloc note
- Actualités
- Dossier
- Agenda
- Publicité

5) Vous, ou vos enfants, vous êtes-vous déjà retrouvés en photo dans le Tambourin ?

- Oui
- Non
- Sans avis

6) De manière générale, êtes-vous satisfait de la présentation du bulletin municipal ?

- Oui
- Non
- Sans avis

7) Il y aurait-il des éléments d'informations que vous souhaiteriez voir apparaître plus souvent dans le bulletin ? (recette de cuisine, travaux divers, anecdotes, etc...)

- Oui
- Non
- Sans avis

8) Savez-vous pourquoi le bulletin s'appelle le Tambourin ?

- Oui
- Non
- Sans avis

9) Commentaires particuliers



Les Amis de Saint Pancrace lancent en musique leur nouveau projet

Le 6 avril dernier, les amis de Saint Pancrace, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pont du Gard, invitaient les mélomanes et amoureux du patrimoine à assister au **Concert Mystère du Temps de la Passion** proposé par le **Chœur Homilius et les Solistes d'Avignon** dirigés par **Sébastien Di Mayo**.

Le public nombreux et comptant beaucoup de fidèles soutiens de l'Association et de ses manifestations, fut accueilli par Thierry Pasquier, président des amis de Saint Pancrace. Son mot de bienvenue adressé à l'assistance a été l'occasion de se féliciter du retour de restauration de 6 tableaux et d'annoncer le lancement d'une nouvelle collecte de fonds pour la réalisation des nouveaux projets de l'association.

Il s'agit de restaurer deux oeuvres sculpturales :

- **Groupe sculpté Vierge de Pitié** : Première moitié du 17ème siècle en pierre polychrome, classé au titre des monuments historiques ;
- **Crucifix Christ** au pigne brun, également du 17ème Siècle, en Bois peint et Inscrit au titre des monuments historiques.

Ces oeuvres exposées pour l'occasion dans le chœur de l'église Saint Pancrace permettaient ainsi, au lendemain des célébrations de Pâques, de compléter la résonance de cette soirée qui s'inscrivait dans le cadre de l'appel à projet culture

de la communauté de communes sur le thème de la mise en valeur du patrimoine par le biais du spectacle vivant.

Vous pouvez aider et soutenir les projets des Amis de Saint Pancrace :

- en étant présent à nos manifestations comme pour cette soirée ;
- en adhérant à notre association à partir de 10 € ;
- en faisant un don ;
- en parlant de nos actions à votre entourage.

Extraits du concert et plus d'informations sur : www.facebook.com/AmisdeSaintPancrace ou au 06.43.31.35.72.

Les Amis de Saint Pancrace



Entre rupture et continuité Exposition annuelle organisée par l'atelier de peinture

Du **mercredi 30 mai au dimanche 3 juin**, le public est invité à découvrir toutes les productions artistiques de l'année à la Salle Annexe de la Mairie et au Club des Aînés.

L'Atelier de Peinture présentera un ensemble de toiles panoramiques qui dialogueront avec les photographies du Club des Aînés.

La thématique, " **Lignes et lumières : entre rupture et continuité** ", a permis de jouer sur les contrastes comme le flou et le net.

Guidés par Sylvie Deparis, artiste peintre, les membres de l'Atelier de Peinture, ont pu approfondir des notions très variées telles que celle des rythmes et expérimenter différentes techniques comme l'encre de chine.

La grande liberté laissée à chacun pour le choix du sujet, va offrir au spectateur

un ensemble varié de créations qui le plongera dans des univers différents, évoquant tour à tour, fluidité et morcellement, unité et diversité ...

L'Atelier de Peinture, en partenariat avec le Club des Aînés, prépare cette manifestation qui ne pourrait avoir lieu sans le soutien de la municipalité.

Colette Izquierdo, présidente de l'Atelier de peinture d'Aramon



Les feux de la Saint Jean

Samedi 23 juin, ne manquez pas le traditionnel rendez-vous des Feux de la Saint Jean ! Entre animations musicales, danses traditionnelles et défilé, c'est une journée à ne pas rater !

Programme Samedi 23 juin

7h - Départ du club de cyclotourisme d'Aramon à St Gilles.

9h - Décoration des fontaines aux couleurs de la Provence.

18h45 - Départ du défilé des arènes.

19h15 - Arrivée de la flamme sur le Planet, bénédiction et vente des bouquets de bies.

20h45 - Animation musicale traditionnelle par LI Festejaire et danses traditionnelles par Les Enfants d'Aramon.

21h - Départ du défilé pour la cérémonie au pied de la statue de Saint Jean, lecture du message.

21h30 - Distribution des lampions place de la mairie, départ pour « la pégoulade » et embrasement du feu de la Saint Jean.

Programme aménageable de manifestations.

Durant toute la manifestation les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Restauration rapide sur place (Food Truck)

Aramon

Feux de la Saint Jean 2018

L'actualité de l'Arc Club d'Aramon : 3 podiums pour les Archers d'Aramon

Samedi 7 avril à Beaucaire, lors de la 2ème manche du challenge départemental " Jeunes " nous avons assisté à une belle prestation de nos jeunes archers.

Mathias Béridot monte sur la 1ère marche du podium en catégorie minimes.

Rémy Fovet également 1er chez les Cadets.

Et le trio **Mathias, Rémy et Tanguy Serres** (4ème en Benjamins) prend la seconde place au classement par équipes.

La finale se disputera à Manduel le 2 juin prochain.

L' Arc Club Aramon



Foire de la Saint Martin 2018 : les préparatifs ont déjà commencé !

Les Amis de la St Martin préparent l'édition 2018.

Comme d'habitude, un thème a été défini : il permettra aussi de commémorer le centenaire de la fin de la guerre 1914-1918.

Afin de réaliser des tableaux en lien avec le thème qui illustrera des évolutions sur un siècle (scientifiques, sociales, techniques...) nous sommes à la recherche de vieux matériels ou objets (par exemple : lessiveuse boule, essoreuse pour le linge...).

Ces matériels ou objets seront bien évidemment restitués à leurs propriétaires.

Si vous avez des matériels à prêter, merci de nous contacter par mail : saint-martin-aramon@orange.fr

Le bureau.

Les Amis du Château

Château d'Aramon

FÊTE DES PLANTES

WEEK-END
2-3 JUIN 2018
10h-18h

SAMEDI
GROUPE SCOLAIRE
LES ENFANTS D'ARAMON

DIMANCHE
RALLYE DE TROUPES
DES CÉVENNES

Accès Bd Gambetta
Entrée 2 €
Gratuit
Jusqu'à 16 ans

Parking des Arènes
Nouvelle Arènes-Château
(parking et navette gratuits)

Infos 06 13 93 19 82
ou 06 08 93 36 21

www.chateauaramon.com

animée par
Bernard Le Jardinier

En partenariat avec France Bleu Gard Lozère

Exposition / Vente de plantes
Animations enfants, Découverte du Parc
Buvette et restauration champêtre...

• Fête des plantes

Les 2 et 3 juin 2018, dans le cadre des "Rendez-vous aux Jardins", l'association Les Amis du Château d'Aramon organise sa "Fête des Plantes du Château d'Aramon", dans les Jardins et le Parc méditerranéen classés ; avec le concours de Bernard

Pical dit "Bernard le Jardinier" et en partenariat avec France Bleu Gard Lozère.

• Retour sur la Chasse aux oeufs de Pâques

Samedi 31 mars, 178 enfants, d'Aramon et des villages environnants, accompagnés de leurs parents ont participé à la traditionnelle chasse aux oeufs du château sous un soleil magnifique.

Ils sont repartis chargés de chocolats, enchantés, se promettant de revenir en 2019.

Les Amis du Château d'Aramon



L'Office de la Culture et du Patrimoine

• Visite guidée du village

Rendez-vous **samedi 2 juin** à 10h devant l'Office du Tourisme pour découvrir un patrimoine architectural très riche : église St Pancrace (12^e;16^e,17^e siècles) rénovée où vous pourrez admirer le chœur 12^e, le baptistère 17^e et les tableaux du 17^e, En parcourant les ruelles du centre ancien, vous découvrirez la maison d'Henry Pitot, inventeur du " Tube "du même nom, des hôtels particuliers 16^eet 17^e siècle, la Tour du Bréchet ", le Quai... La visite se termine par la montée au Château du Marquis d'Aramon.

Tarif : 5 €/personne - gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Inscription : 0466629728 ou par mail à ocparamon@free.fr

• Lumières - retour sur le concert du 14 avril

Les Ateliers d'AlaCantus, invités par l'Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon, nous ont fait partager un très beau moment avec le concert *Lumières* à 7 voix solistes et clavecin, ce samedi 14 avril en l'église Saint Pancrace.

L'ensemble dirigé par Andréa Büchel, également Soprano et Aramonaïse, nous a permis de découvrir un programme de chant et musique baroque mêlant des oeuvres de Claudio Monteverdi, Johann Michael Bach, Marc Antoine Charpentier



ou bien Henry Purcell entre autre
Nous nous retrouverons le **samedi 13 octobre** pour le 27^e concert

L'Office de la Culture et du Patrimoine

Judo : Treizième rencontre des petits kimonos



454 jeunes judokas de moins de dix ans, 21 clubs locaux et 36 adultes bénévoles étaient présents sur le tatami pour la 13^e rencontre des petits kimonos, samedi 31 mars après-midi.

Pendant quatre heures, les jeunes judokas, accompagnés de leurs parents, se sont lancés, en quatre vagues successives, à l'assaut du tatami de 500 m², installé spécialement pour l'occasion.

Aucune d'entre elles, même celle des tout petits animés par l'énergie de faire plaisir à leurs parents, n'a réussi à submerger le club d'Aramon qui a tenu bon, grâce à une organisation solide et éprouvée par le temps.

En effet, le dévouement des bénévoles

et les valeurs du Judo ont initié ces jeunes au respect de l'adversaire et au plaisir de dépasser ses angoisses et ses souffrances pour partager un moment agréable avec les autres enfants.

Il fallait aussi s'occuper des parents, qui redoutent toujours la blessure, fatale à la future carrière olympique, le manque de combativité ou le mauvais comportement de leur enfant.

Nous les gérons en ne les gardant pas plus d'une heure et quart autour du tatami, le temps pour le jeune judoka de monter sur le tatami, de réaliser sa prestation, de recevoir ses récompenses, de monter sur le podium à une seule marche et d'être pris en photo avec le président à la calvitie légendaire.

Mais, cette rencontre ne serait pas ce qu'elle est sans la formidable équipe des Cocabanaf (Corinne, Carole, Cathy, Babou, Nadège, Nadia, Fabienne, Souade) qui tient avec méthode, dévouement et une efficacité étonnante, la buvette.

Enfin, nous aimerions terminer sur un message d'espoir à l'égard de tous ceux qui doutent des adolescents en crise. Nous les remercions de leur investissement tout au long de cette journée. Ces remerciements sont d'autant plus mérités qu'ils viennent après des moments où il nous semblait essentiel de leur rappeler des règles de vie au sein d'une association.

Bertrand MANONVILLER, président du judo club Aramon"



La Bibliothèque Pour Tous présente Si Aramon m'était conté...

Institution aramonaise s'il en est, voici conté le marché du Mercredi qui a toujours été l'un des liens sociaux les plus forts entre les Aramonais. Au siècle dernier, on s'y retrouvait, bien sûr pour quelques achats, mais aussi et surtout pour la rencontre et l'échange. Le poème qui est proposé traduit bien ce besoin de rencontre et cette convivialité qui prévalait au cours des décennies passées, et qui demeure intact aujourd'hui.

Le Marché d'Aramon

Sur le Planet désert, Mercredi à l'aurore,
Les commerçants joyeux installent leurs tréteaux.
L'un s'affaire à ranger ses fruits multicolores,
L'autre à mettre en valeur pantalons et manteaux.

Le boucher, fermement, aiguise ses couteaux,
La mercière en chantant arrange ses canettes,
Le poissonnier déballe églefins et tourteaux,
Et le crémier expose emmentals et raclettes.

Quelques instants plus tard, quand l'aurore s'efface
Aramon se réveille dans un bain de lumière,
Et de toutes les rues convergent vers la place
Des jeunes, des anciens, par escouades entières.



La foule est tellement compacte qu'à cette heure,
On peine à se frayer vers l'étal un chemin.
Alors, pour patienter, on devise un quart d'heure
Avec l'amî qui passe et qui vous tend la main.

Quand le gros de la troupe regagne ses pénates,
Et que l'on peut enfin circuler librement,
L'heure est alors au choix des plus belles tomates,
Des melons les plus doux ou des plus forts piments.

Et l'on peut voir aussi, ceux qui assis au bar
Sirotent leur café, leur pastis ou leur bière,
Et, soutenant du geste quelque propos flambarde,
Moquent les jolies filles aux allures un peu fières.

Et l'on regagne alors le logis familial,
Où un repas frugal est déjà sur la table,
Heureux d'avoir vécu ce moment convivial,
Bonheur simple de vie qu'on voudrait immuable.

Guy Bordera - 2018

Heure du conte à la Bibliothèque pour Tous



L'oreille attentive et bouche bée devant le magnifique décor composé de marionnettes en papier, trente-huit enfants de l'école Maternelle Village écoutèrent Anny et Dominique.

Ces deux bibliothécaires mirent en scène des ouvrages illustrant la nouvelle saison : Le Premier œuf de Pâques et Mystère du Printemps.

Et le lapin de Pâques n'oublia pas de déposer à la Bibliothèque quelques gourmandises en chocolat.



La Bibliothèque Pour Tous

Club des Aînés Programme de Mai

- **Judi 17 mai** : Repas loto à 12h salle Eugène Lacroix (12 euros - Réservation de votre repas du 9 au 14 mai)
- **Mercredi 23 mai** : Loto Goûter à 14h30 au Club
- **Judi 24 mai** : Concours de boules de la Fédération à Bagnols sur Cèze (équipe de 3 joueurs - renseignements au CLUB)
- **Mercredi 30 mai** : Elles seront les plus belles, nous fêterons les mamans ! Rendez-vous à 14h30 à la salle des fêtes (inscription 5 euros - réservation du 18 au 25 mai)
- **Du 30 mai au 3 juin** : Exposition de peinture et de photos organisée par l'association des Peintres, au club et à la salle de la Mairie

Le Club des Aînés



Les Amis du Moulin Neuf d'Aramon : Assemblée générale

Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale de l'association des Amis du Moulin Neuf d'Aramon qui se tiendra le Samedi 16 juin 2018 à 11 heures sur le site du moulin.

L'assemblée générale sera suivie du verre de l'amitié.

Réservez quelques instants pour le Moulin Neuf, pour le plaisir de se retrouver entre adhérents de l'association et de le faire découvrir à vos amis.

Retrouvez nous sur la page facebook [amismoulinneufaramon](https://www.facebook.com/amismoulinneufaramon)

La présidente : Roselyne Boyer

C'est bientôt l'été ! MaGym vous propose un stage estival

Ne ratez pas le stage d'été de l'association MaGym !

Cette année à la demande des adhérents il est prolongé jusqu'en août ! Il aura lieu du **mardi 3 juillet** au **jeudi 9 août** inclus. Au programme, 2 cours en plein air répartis les mardis et jeudis de 19h à 20h. Ils auront lieu sur Aramon et ses alentours.

Le tarif pour le mois est de 40€ ou 5€ pour une seule séance. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de vos animatrices ou via notre formulaire de contact sur magym.fr et également sur notre page Facebook.

Alors préparez vos baskets, et n'oubliez pas vos serviettes, bouteilles d'eau et produit antimoustique !

Par ailleurs, la saison 2017/2018 s'achèvera le 16 juin prochain, après notre **soirée de fin d'année** la "Nuit du Fitness" le **2 juin** à la Salle Eugène Lacroix. Elle sera articulée

sur plusieurs activités notamment Cardio Boxe, Zumba, Gliding disc, Pound, Trampoline, Fitball etc.

Tarifs de 8€ pour les adhérents et de 10€ pour les extérieurs (boissons et collations offertes).

Magym



Les Ateliers de l'Association Oz'être Bien

• Atelier de réflexologie

Travail sur le système circulatoire et lymphatique

Quand : samedi 26 mai de 14h30 à 16h00

Où : Maison des Associations (2ème étage)

Contact : Marie-Claire Giraud au 06 62 99 81 29

• Atelier spécial : "Sens'action"

Participez à un atelier spécial animé par 3 artistes : Annick Chaudouët, danseuse-chorégraphe, Natalia Lluopa, chanteuse et Jérôme Cordova, musicien.

A partir de l'exploration des 5 sens, Voyager de Soi à l'autre, aux autres et créer l'inattendu de la rencontre avec l'improvisation.

L'initiative pour chacun au sein d'un groupe est d'être responsable de

sa propre création, ses nuances, ses couleurs, sa note et de l'amener dans une oeuvre commune où la sensorialité, l'écoute, le partage et l'inné sont les piliers soutenant la cohérence de l'ensemble et la valorisation de chacun.

Ce programme de 6 ateliers se veut être un laboratoire de l'inné où l'expérience de l'improvisation permet d'élargir le champ de la relation au-delà des conditionnements, des habitudes et des différences.

Apprendre à partager et à aimer ce que l'on crée, seul, ensemble, dépasser ses peurs et retrouver sa joie de vivre par sa contribution dans le groupe.

Cet atelier est ouvert à tous les adultes. Réservation obligatoire jusqu'au jeudi 10 mai inclus, dans la limite de 12 personnes maximum (5 minimum).

Quand : samedi 19 mai de 14h à 17h
Où : Maison des Associations, salle du parquet (1er étage)

Tarif : 45€/adhérent – 55€/non-adhérents

Resa : Nadia Lama au 06 88 59 00 90 ou nadia.lama84@gmail.com

Oz'être Bien



AGENDA

LES MANIFESTATIONS À NE PAS MANQUER EN MAI 2018

Mardi 1^{er} Mai 2018

Association Écoute au fil de soi et Le Souffle de la Lune

9h00-10h30 Qi Gong Taoïste
10h45-12h00 Méditation thérapeutique
13h30-17h00 Cercle de cristal
www.ecouteaufildesoi.com
www.mineralesence30.com

Vendredi 4 mai 2018

Si Aramon m'était conté...

Retrouvez les poètes d'Aramon à 18h30 salle de la mairie pour une soirée de lecture poétique et conviviale. Suivie d'un apéritif.

Samedi 5 mai 2018

Visite guidée du village

L'Office de la Culture et du Patrimoine vous donne rendez-vous à 10h devant l'office du tourisme.

Dimanche 6 Mai 2018

Vide Grenier

L'OCPA organise sont traditionnel vide grenier printanier au coeur du village.

Mardi 8 Mai 2018

Cérémonie

Commémoration de la Fin de la Seconde Guerre Mondiale. RDV à 11h devant la mairie. Suivie d'un apéritif à la salle de la Mairie. Voir p11

Lundi 14 Mai 2018

Présentation de l'action "Ateliers du bien vieillir" De 14h30 à 16h salle de la Mairie. Voir p9

Mercredi 16 Mai 2018

Café Philo

RDV à 20h30 à la salle de la Mairie. Thème : " L'amour est-il l'ennemi de la lucidité ? "

Judi 17 mai 2018

Repas loto

Organisé par le Club des Aînés à partir de 12h salle Eugène Lacroix (tarif 12€) voir p19

Samedi 19 mai 2018

Atelier " Sens'action "

Atelier en collaboration avec 3 artistes organisée par l'association Oz'être Bien de 14h30 à 16h à la Maisosn des associations, salle du parquet. Contact : Nadia Lama au 06 88 59 00 90 - Voir p20

DIMANCHE 20 MAI 2018

Journée de l'Europe

Rendez-vous au coeur du village afin de participer à des animations diverses, débats, rencontres, petit-déjeuner Européen... Programme à venir !

Mercredi 23 Mai 2018

Loto Goûter

Le club des Aînés vous invite à passer l'après-midi au club à partir de 14h30.

Jedi 24 Mai 2018

Concours de boules

Organisé par la Fédération à Bagnol-Sur-Cèze. Renseignements au Club des Aînés

Vendredi 25 Mai 2018

Fêtes des voisins

Partagez un moment de convivialité avec les habitants de votre quartier. Les responsables sont invités à venir s'inscrire en Mairie - Voir p9

DU 25 AU 27 MAI 2018

Fête du Printemps

Voir programme au dos du Tambourin

Samedi 26 mai 2018

Atelier de réflexologie

Organisée par l'association Oz'être Bien de 14h30 à 16h à la Maison des associations (2ème étage). Contact : Marie-Claire Giraud au 06 62 99 81 29 - Voir p20

• Formation Croix-Rouge (PSC1)

Prévention et Secours Civique de niveau 1 De 8h30 à 17h30 au local de la Croix-Rouge. Infos et inscription : form.bdr@gmail.com ou au : 0684838490. Voir p12

Mercredi 30 Mai 2018

Fête des Mères

Le Club des Aînés vous invite à célébrer la fête des mères à 14h30 à la salle Eugène Lacroix. Voir p19

DU 30 MAI AU 2 JUIN 2018

Exposition de l'Atelier de peinture

Thème : "Lignes et lumières : entre rupture et continuité" RDV à la salle de la mairie et au club des Aînés. Voir p16

Vendredi 1er juin 2018

Réouverture de l'Office du Tourisme d'Aramon

Samedi 2 juin 2018

Visite guidée du village

L'Office de la Culture et du Patrimoine vous donne rendez-vous à 10h devant l'office du tourisme. Voir p18

• La nuit du Fitness

L'association vous convie à sa soirée de fin d'année à la salle Eugène Lacroix. Tarif : 8€ / adhérent - 10€ / non adhérent - Voir p20

DU 2 AU 3 JUIN 2018

Fête des plantes

Organisée par les Amis du Château d'Aramon dans les jardins et le Parc du château. Entrée 2€ - Gratuit jusqu'à 16 ans - Infos au 06 13 93 19 82 ou 06 08 83 36 21 - Voir p17

Pour diffuser vos événements dans Farandole, adressez vos informations à communication@aramon.fr le mois précédant votre manifestation



Numéros utiles

Urgences	112	Centre antipoisson	04 91 75 25 25	SOS Guêpes & Frelons	04 30 38 10 74
Pompiers	18	Pharmacie Perrot	04 66 57 06 03		
Samu / Médecin de garde	15	Pharmacie du Planet	04 66 63 29 86	Police secours	17
Dr. Loubet M.	04 66 57 41 71	Pharmacie de garde	32 37	Police municipale	04 66 57 38 93 06 07 82 95 00
Dr. Loubet B.	04 66 57 02 81			Police intercommunale	04 66 03 19 34 06 37 65 44 27
Dr. Gaujard	04 66 57 47 40	Mairie	04 66 57 38 00	Gendarmerie	04 66 57 03 53
Dr Faille	04 66 57 31 75	Trésor Public	04 66 57 00 34	Office du Tourisme du Pont du Gard	04 66 37 22 34 (Remoulins) 04 66 37 95 05 (Aramon)
Vétérinaire	09 82 27 07 17	Préfecture	0 820 091 172		
Urgences dentaires	04 66 23 66 30	Conciliateur de justice	04 66 57 38 07		

Infirmières

Caroline Rossi	04 66 03 06 67
Delphine Condette	
Marie-France Labalme	06 08 36 57 02
Audrey Cavalli-Roland	06 64 78 78 41
Sandrine Labelle	06 15 03 33 45
Sylvie Mercier	06 81 88 87 26
Rachel Lantenois	06 11 18 52 92
Virginie Passat-Garcia	06 22 74 19 39
Myriam Pronesti	06 29 86 90 74
Stéphanie Guarinos	06 76 61 48 64

Permanences des élus

Le samedi de 9h à 12h à l'hôtel de ville.
Pour contacter un élu : 06 70 24 16 69.

Samedi 28 avril
Alexandre Durand
Conseiller Municipale

Samedi 5 mai
Jean-Marie Rosier
Adjoint au Maire

Samedi 12 mai
Martine Escoffier
Adjointe au Maire

Samedi 19 mai
Jean-Claude Noël
Adjoint au Maire

Samedi 26 mai
Marie-Thérèse Esparre
Adjointe au Maire

Samedi 2 juin
Pascale Prat
Adjointe au Maire

Naissances

Mila Camila, née le 14 avril 2018, fille d' **Éva Bourbousson** et de **Yacine Ouadah**



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Nous tenons tout d'abord à remercier les 891 électeurs (46.5%) qui ont exprimé leur confiance à la liste « Un nouveau cap pour Aramon » conduite par Pierre Laguerre à l'occasion de ces élections anticipées.

Les nouveaux conseillers municipaux ont été installés lors du conseil municipal du 20 avril, soit pour la minorité : **Marjorie MEJAT, Jean-Pierre LANNE-PETIT, Claire DE GUERINES, Greg MARCHAL, Hafida LAGHRIK et Claude BARDOT.**

Cette équipe, en partie renouvelée, s'attachera, comme elle l'a toujours fait, à défendre les intérêts des aramonais dans une démarche constructive et non d'opposition systématique.

Des projets sont en cours d'achèvement, d'autres en phase d'études. Ils ne doivent pas masquer la réalité quotidienne que nous avons soulevée en fin de campagne : Monsieur le Maire y a d'ailleurs fait référence lors de son mot en fin de conseil municipal... et dit avoir entendu aussi les besoins de la jeunesse. Il assure les élus de la minorité de son respect.

Un dernier point : le Midi Libre du dimanche 22 avril a publié un article d'une demi-page « **Comment l'Etat veille sur l'eau** », où on lit qu'Aramon relève du contentieux européen en matière de qualité de rejet. Certaines communes ont laissé passer le train...des aides. Espérons qu'Aramon ne soit pas de celles-là.

Les élus de la minorité.



GONZALEZ LAURE
OSTEOPATHE D.O

En cabinet ou à domicile

2 chemin du belvédère
30390 ARAMON



gonzalezlaure.osteopathe@gmail.com
Sur rendez-vous : 06.07.96.88.58

anne decotte



coiffure à domicile

04 66 03 61 82
06 31 14 75 39



ZEN'ITUDE
by Tiffany

soins beauté & cocooning à domicile

06.11.11.31.77
tiffanyzenitude@outlook.fr



ArBanIso
La façade durable!

Isolation extérieure - Reprise de maçonnerie
Étanchéité de façade - Peinture extérieure

Tel: 04.66.63.88.58 www.arbaniso.com
Port: 07.69.51.81.56 nicolas.arnal@arbaniso.com

Les Ateliers de PetitBout

BERANGER Virginie

Conseillère de portage en écharpe
bébé

<https://lesateliersdepetitbout.jimdo.com/>
<https://www.facebook.com/VirginiePetitBout/>

06.21.36.13.98
lesateliersdepetitbout@gmail.com



La Cerise sur la
Déco



Relooking
mobilier & intérieur

Stages
patines & pochoirs

[@lacerisesurladeco](https://www.facebook.com/lacerisesurladeco)

ARAMON 07 67 71 78 29 lacerisesurladeco30@gmail.com



Vous êtes commerçant, artisan ou
profession libérale sur Aramon ?

Profitez d'un espace publicitaire
gratuit en envoyant votre encart prêt à
paraître accompagné de votre numéro
de SIRET à communication@aramon.fr

ARAMON

Fête du Printemps

25., 26 & 27
MAI 2018

Vendredi 25 mai

16h30 : Course de la ligue aux Arènes
19h - 1h : Soirée dansante avec DJ Mika Crau Music

Samedi 26 mai

11h : Encierro Bd Gambetta - Manade Gillet
Suivie d'une animation musicale sur le Planet
16h30 : Course de l'Avenir - 2ème journée du Biou
d'Argent - suivie d'une bandido - Manade Gillet
19h - 1h : Apéritif concert avec Philippe Leroy,
hommage à Claude François - suivi d'une soirée
dansante avec l'orchestre Kontrast

Dimanche 27 mai

9h : Petit déjeuner sur le Planet offert par la municipalité
(animation musicale avec la Pena Los Caballeros)
11h : Encierro Bd Gambetta - manade la Clastre
16h30 : Course de l'Avenir - 3ème journée du Biou
d'Argent - suivie d'une bandido - 10 taureaux neufs -
Manade la Clastre
19h - 1h : Olympe en concert (finaliste de The Voice)
accompagné par l'orchestre Richard Gardet

Programme susceptible de modifications.

La commission festivités ne répond d'aucun accident durant les manifestations. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents. Toutes nappes en papier ou autres matières gênant le bon fonctionnement des festivités taurines sont interdites.



www.aramon.fr